

Communication de la Commission conformément à l'article 17, paragraphe 5, du règlement (CE) n° 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté

Appel d'offres portant sur l'exploitation de services aériens réguliers conformément aux obligations de service public

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2020/C 204/10)

État membre	Italie
Liaisons concernées	Trapani-Brindisi et inversement
Période de validité du contrat	Du 1 ^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2023
Délai de soumission des offres	Deux mois à compter de la date de publication de la présente communication
Adresse à laquelle le texte de l'appel d'offres et l'ensemble des informations et/ou documents pertinents se rapportant à l'appel d'offres et à l'obligation de service public peuvent être obtenus	Autorité nationale de l'aviation civile (ENAC) Direzione Sviluppo trasporto aereo e licenze (Service chargé du développement du transport aérien et de l'octroi des licences) Viale Castro Pretorio 118 00185 Rome ITALIE Tél. +39 0644596515 Courriel: osp@enac.gov.it Site internet: http://www.mit.gov.it http://www.enac.gov.it